



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 27 août 2020

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

**Conférence de presse sur la COVID-19**

**Jeudi 27 août 2020**

*Seul le prononcé fait foi*

Messieurs les ministres,  
Mesdames et messieurs,  
bonjour à toutes et à tous.

À quelques jours de la rentrée scolaire et de la rentrée tout court, j'ai souhaité, avec les ministres en charge de l'Éducation nationale et de la Santé, vous faire un point le plus complet possible sur la situation sanitaire que traverse notre pays et vous rendre compte des mesures que nous avons prises, que nous prenons, que nous allons prendre à la fois pour faire face à cette situation et plus généralement pour préparer cette rentrée.

Je pense, m'inscrivant ainsi dans le travail engagé par mon prédécesseur Édouard PHILIPPE, qu'il est indispensable de vous rendre compte, de rendre compte à la Nation, des actions que nous engageons, de répondre le plus précisément possible à toutes les interrogations que cette situation appelle de la part des Françaises et des Français. J'en profite d'ailleurs pour vous dire que nous avons réalisé une innovation puisque, cette fois-ci, depuis 24 heures, nous avons ouvert à des internautes la possibilité de nous poser les questions et nous essayerons d'y répondre après nos interventions liminaires.

Autre précision importante, c'est la rentrée, je le disais : à partir de la semaine prochaine et de manière extrêmement régulière, de façon hebdomadaire, le ministre chargé des Solidarités et de la Santé, Olivier VÉRAN, tiendra un point de presse hebdomadaire pour rendre compte de l'évolution de la situation. Je me réserve, comme je l'ai fait d'ailleurs tout au long de cet été, la possibilité d'intervenir sur ces sujets autant de fois que cela sera nécessaire.

Si vous le voulez bien, nous allons passer tout d'abord à la situation épidémiologique pour bien fixer le cadre dans lequel nous nous trouvons. Je pense que vous le savez toutes et tous : nous sommes depuis quelques semaines dans une phase incontestable de recrudescence de

l'épidémie. Il y a d'abord, vous savez, ce qu'on appelle le taux de reproduction du virus, le fameux R, qui se situe au-dessus de 1, ce qui signifie que le virus gagne du terrain. Il avait atteint 3 au plus fort de l'épidémie et nous étions redescendus à 0,7 en mai. Nous sommes aujourd'hui autour de 1,4. Nous comptons moins de 1 000 nouveaux cas par jour à la fin du confinement.

Nous sommes aujourd'hui à plus de 3 000 nouveaux cas par jour. Alors bien sûr, il faut interpréter ces chiffres avec prudence puisque par rapport à cette période, le mois de mai, nous testons beaucoup plus de monde et évidemment plus on teste, plus on trouve. Néanmoins, cette montée en puissance des tests n'explique pas tout. En effet, le pourcentage de personnes positives augmente. Le taux de positivité des tests était de 1 % juste après le déconfinement. Il est aujourd'hui autour, au-dessus même, de 3,7. En conséquence, nous estimons ce qu'on appelle « le taux d'incidence collective » à 39 personnes positives pour 100 000 dans la population. C'est-à-dire, 4 fois plus qu'il y a un mois. Alors, ce n'est pas une spécificité française puisque, vous le savez, le virus progresse partout dans le monde. Tout près de nous, dans les pays d'Europe, comme l'indique la carte qui s'affiche, le taux d'incidence augmente. Il se situe grosso modo autour de 20 pour 100 000 en Grande-Bretagne et en Allemagne. Comme la France, autour de 40 pour 100 000 aux Pays-Bas et à près de 60 pour 100 000 en Belgique.

Ailleurs qu'en Europe, certains pays présentent des niveaux d'incidence extrêmement élevés. Je pense en particulier aux Etats-Unis ou plus encore au Brésil. Revenons en France. Ce que nous disent les statistiques, c'est que ce virus circule beaucoup chez les jeunes, et en particulier ces derniers, pour la tranche 20-30 ans, présentent des tests positifs proches de 6 %, donc plus que la moyenne nationale. Cela explique d'une part ce qu'on appelle les asymptomatiques, qui sont en nombre évidemment élevé au sein de cette population. C'est-à-dire qu'ils sont finalement des porteurs du virus sans qu'ils s'en rendent compte, ce qui explique aussi, j'y viens, car vous le savez c'est un indicateur majeur, l'impact pour l'instant relativement faible de ces évolutions statistiques de notre système hospitalier.

Cela étant, la positivité augmente pour toutes les tranches d'âges, et le nombre d'hospitalisations, précisément, commence doucement mais sûrement à augmenter : plus de 800 patients Covid sont admis à l'hôpital par semaine en ce moment, contre 500 il y a 6 semaines. Ce n'est pas une explosion, c'est une tendance. Autre caractéristique, celle-ci géographique : le virus progresse sur tout le territoire français, mais évidemment, certains départements sont plus touchés que d'autres. Le virus circule désormais dans toutes les régions et plus, comme ça été cas au début de l'épidémie, en Île-de-France et dans le Grand Ouest. Dans la majorité des départements, l'incidence a ainsi dépassé les 10 pour 100 000. Il y a toutefois de fortes disparités, comme l'indique la carte qui s'affiche au tableau, puisqu'un certain nombre de départements ont dépassé le seuil de 50 pour 100 000. Ce seuil est important dans notre batterie de mesures puisque nous avons pris en conséquence la décision d'inscrire 19 nouveaux départements. Vous voyez sur la carte en rouge ce qu'on appelle les zones de circulation active du virus. Cela porte donc au total le nombre des départements concernés à 21, puisque Paris et les Bouches-du-Rhône y figuraient déjà. Ceux-là, vous allez le voir, emporte un certain nombre de conséquences sur lesquelles je reviendrai.

Ces indicateurs montrent que l'épidémie regagne du terrain et que donc c'est maintenant qu'il faut intervenir ou en tout cas qu'il faut continuer à intervenir massivement. Incontestablement, il se passe quelque chose depuis cet été en France et ailleurs, que les scientifiques n'avaient pas forcément modélisé ou prévu. C'est d'ailleurs, vous vous en souvenez, ce qui m'avait amené à tirer le signal d'alarme début août, à la faveur de mes déplacements estivaux. Tirer le signal

d'alarme, Mesdames et Messieurs, cela ne signifie pas que nous soyons dans une situation grave comme nous l'étions en début d'année. Nous sommes encore, Dieu merci, très loin de ce que nous avons connu en avril ou en mars, puisqu'on estime qu'à cette époque, le taux d'incidence, donc au moment du pic de l'épidémie, se situait autour de 1 000 pour 100 000, soit à peu près 20 fois plus qu'aujourd'hui. Mais précisément, c'est donc maintenant qu'il faut intervenir parce que la croissance de l'épidémie peut être exponentielle si on ne réagit pas rapidement.

La bonne nouvelle, évidemment un plus par rapport à cette période, c'est que nous sommes en mesure de suivre beaucoup mieux l'évolution du virus et que nous sommes donc en capacité d'agir et de réagir beaucoup plus vite et de façon beaucoup plus fine, c'est-à-dire beaucoup plus localisée. Donc, les données, ce sont celles-là : circulation forte à nouveau du virus en France, en Europe et dans le monde. Face à cette situation, quelles dispositions le Gouvernement a-t-il pris et va-t-il prendre ? Je voudrais d'abord vous redire les principes qui nous guident, la logique globale transversale, la cohérence de notre action. Elles pourraient se résumer en une phrase : vivre avec le virus. Le virus est toujours là. On vient de le voir et même il semble progresser.

Nous devons donc nous doter de tous les moyens pour stopper cette progression et pour nous protéger. Et grâce à cette protection et à cette vigilance, nous devons tout simplement continuer au maximum à vivre, à travailler, à nous éduquer, à nous cultiver, à nous distraire : à vivre. Septembre est là, à notre porte : c'est en France comme ailleurs, le mois de la reprise. Nous voulons que cette reprise soit la plus large possible, bien entendu dans un cadre sécurisé. Car plus l'activité s'arrête, plus la crise économique et sociale, cette fois, s'amplifie et plus les conséquences humaines seront dramatiques.

Je veux que vous sachiez qu'il est évidemment de notre devoir d'anticiper et de prévoir toutes les hypothèses. Ce qui me conduit à vous dire 2 choses. La première c'est que des plans de reconfinement, c'est-à-dire des mesures plus lourdes encore, qui soient territoriaux ou globaux, sont prêts sous l'égide du ministère de la Santé. D'autre part, vous indiquer également que notre système hospitalier au sens large est prêt aussi à une éventuelle nouvelle vague de patients en termes de lits, de masques, de médicaments, de réanimateurs, etc. Mais notre objectif, c'est bien évidemment de tout faire pour éviter un reconfinement, surtout généralisé, pour éviter un afflux massif de patients dans les services de réanimation tels que nous les avons hélas connus. Et je veux vous dire que cet objectif est à notre portée collective pour peu que nous soyons tous mobilisés et responsables. Le premier symbole de cette reprise, c'est la rentrée scolaire et nous l'avons, je vous le dis, préparée avec soin depuis plusieurs semaines car comme le virus, vous l'avez peut-être observé, le Gouvernement n'a pas pris de vacances. Le ministre chargé de l'Education nationale y reviendra dans quelques instants et vous en parlera plus en détail.

La reprise, c'est celle qui va s'effectuer dans le milieu professionnel, en présentiel ou en télétravail – pour lequel nous avons également pris des dispositions afin que cette reprise s'effectue le mieux possible. C'est pourquoi nous devons évidemment en premier lieu, c'est la prévention, garantir la plus grande protection sanitaire face aux virus à toutes et à tous. Et je voudrais, avant qu'Olivier VÉRAN ne vous en précise le contenu, vous indiquer les axes essentiels de notre politique en la matière. Notre première arme pour lutter contre la propagation du virus, c'est évidemment la prévention. Cette prévention, je veux le répéter une nouvelle fois devant vous avec solennité, concerne et s'adresse à tous. Mais nous la devons en premier lieu aux personnes qui sont les plus vulnérables à la maladie c'est-à-dire les plus de 70 ans ou celles et ceux d'entre nous qui sont atteintes de certaines pathologies chroniques, graves et que le virus pourrait fragiliser davantage encore. Ce sont ces personnes qu'il faut protéger au maximum, car

ce sont elles qui, nous le savons, développent les formes les plus graves de la maladie et parfois les formes les plus mortelles.

Nous avons fait en la matière de grands progrès. Nous leur avons passé des messages constants qu'elles ont intégrés. Mais il faut que toutes les autres générations soient extrêmement responsables et protectrices à leur endroit puisque nous parlons de la rentrée scolaire. Par exemple, évitons que papy et mamie aillent chercher les enfants à l'école, quitte à renforcer le périscolaire jusqu'à ce que les parents puissent venir eux-mêmes les récupérer. Vous le savez, cela a été dit et redit. La protection passe aujourd'hui par le port du masque le plus possible.

Nous avons depuis des mois progressé dans la connaissance du virus, notamment sur le fait que sa transmission puisse être aéroportée, comme le dit l'Organisation Mondiale de la Santé. Notre Haut conseil de santé publique a, en conséquence, fait un certain nombre de recommandations sur le port systématique du masque et nous avons pris et nous allons continuer à prendre des décisions en ce sens. Je vous rappelle que le masque a d'abord été rendu obligatoire dans les transports dès le 11 mai au début du déconfinement, puis dans les commerces et les lieux recevant du public. Ensuite dans les espaces publics fréquentés par décision des préfets. C'était au début du mois d'août et dans la perspective de la rentrée. La doctrine a enfin été étendue aux entreprises, aux milieux professionnels et à l'école. La règle est simple : le port du masque est désormais obligatoire dans tous les espaces fermés où se situent plusieurs personnes, qu'il s'agisse d'un train, d'une salle de réunion, d'un musée ou d'un supermarché.

Ces règles, je l'indiquais, s'appliquent désormais dans les entreprises et dans les lieux professionnels, salles de réunion, open space, couloirs, et dans les bureaux sauf évidemment si on y est seul. Nous attendons, je le précise tout de suite, de savoir dans quelle mesure le Haut Conseil de la Santé publique, dans certains territoires ou dans certaines organisations professionnelles, nous autorise à faire quelques adaptations à ce principe général qui est un principe protecteur. Cette règle, évidemment, s'appliquera dès la rentrée dans les écoles. Tous les enseignants, de la maternelle au lycée devront être masqués, de même que tous les élèves à partir du collège, suivant encore les recommandations tant des sociétés de pédiatrie que du Haut Conseil pour la Santé publique.

Dans l'enseignement supérieur, le masque sera obligatoire pour tout le monde. Cela me conduit à réévoquer la question de l'accessibilité des masques qui est devenue, j'allais dire, un bien de tous les jours pour les Français et de vous rappeler quelle doctrine la France a employé, doctrine qui est une des plus généreuses dans le monde. D'abord, nous fournissons des masques gratuits à nos concitoyens les plus modestes et à leurs enfants susceptibles d'être scolarisés. Nous avons envoyé récemment 50 millions de masques à 3 millions de familles modestes et précaires, c'est-à-dire à près de 9 millions de Français. Pour tenir compte de ce que j'entends, nous avons décidé de renouveler cette opération en octobre et aussi souvent que ce sera nécessaire jusqu'à la fin de l'épidémie. Les personnes ayant des difficultés de revenus, d'une part. D'autre part, les personnes vulnérables à la maladie, que j'ai déjà évoquées et qui ont besoin de masques souvent spécifiques. Je rappelle que depuis le mois de mai, elles peuvent se fournir gratuitement auprès de leurs officines sur prescription médicale.

C'est donc une politique très équilibrée qui fait appel au sens des responsabilités de chacune et de chacun. Gratuité des masques à la fois pour les plus précaires et pour les populations les plus exposées médicalement au virus. J'ajoute que le port du masque ne doit pas nous faire oublier le respect des gestes barrières. Nous devons continuer à nous laver les mains régulièrement, à nous tenir à plus d'un mètre de distance les uns des autres lorsque cela est possible. Au-delà des

règles, des interdictions et des sanctions, nous devons donc surtout faire attention, finalement, dans notre vie quotidienne. Porter un masque n'est pas toujours très simple. Se tenir à distance des autres, ce n'est pas un réflexe absolument spontané et pourtant, avouons ensemble que ce ne sont pas non plus des contraintes insurmontables. Éviter autant que possible les fêtes familiales, respecter les gestes barrières même lorsqu'on est en famille chez nous, etc. Je vous rappelle que seules 20 % des contaminations s'expliquent par des clusters, des regroupements, soit en milieu professionnel ou extra professionnel. Ce qui signifie que l'essentiel de la transmission du virus se fait par des contacts du quotidien, notamment dans l'espace privé. Nouvel appel à notre sens des responsabilités. Donc la protection, le recours aux masques, sont le premier outil que nous développons.

Notre deuxième arme, c'est ce qu'on appelle "casser les chaînes de transmission", faire en sorte que quelqu'un qui a le virus ne puisse pas contaminer une autre personne. Cela suppose, vous le savez, de tester, d'isoler les personnes que ces tests ont révélé comme étant porteuses du virus et d'identifier les personnes avec lesquelles ces dernières ont été en contact. Triptyque, présenté depuis longtemps aux Françaises et aux Français : tester, tracer, isoler. Lui aussi fait appel à la responsabilité de chacun. Nous devons, lorsque nous sommes positifs, identifier les personnes avec qui nous avons été en contact et nous devons respecter l'isolement. J'appelle votre attention sur le fait que nous avons déployé une capacité à tester désormais parmi les meilleures du monde. 840 000 tests par semaine avec la perspective du million de tests hebdomadaires en septembre.

Nous avons déployé un dispositif de tests aux frontières, notamment à Roissy, qui s'est révélé performant. Bien sûr, nous avons encore des progrès à faire. Olivier VÉRAN y reviendra, notamment pour permettre un accès privilégié au dépistage des personnes présentant des symptômes, et pour favoriser d'autres techniques de test. Et là aussi, vous, nous trouverons toujours des endroits où il y a des files d'attente, des difficultés. Il faut que nous soyons patients et nous sommes évidemment mobilisés pour les résoudre.

Notre troisième arme sur laquelle s'appuie notre gestion de cette épidémie, c'est l'approche territoriale. J'ai souhaité, le Gouvernement précédent l'avait fait, que le risque épidémique soit piloté au plus près du terrain, avec des stratégies de réponses ciblées, rapides et graduées dès lors qu'est constatée une dégradation de la situation épidémiologique dans tel ou tel territoire. L'illustration la plus nette de l'efficacité de cette stratégie, c'est sans doute celle que nous avons observée en Mayenne.

L'ensemble des médias a rendu compte de cette situation. Le 28 juillet, au pic de la situation critique dans ce département, le taux d'incidence avait dépassé 180 personnes pour 100 000. Un mois plus tard, grâce aux actions ciblées qui ont été conduites par l'ensemble des autorités, nous sommes revenus, redescendus à environ 60 cas pour 100 000, c'est-à-dire 3 fois plus bas. Autre illustration de ce principe : les préfets, avec l'appui des ARS, préparent un lien étroit avec les maires et les élus, des plans d'action pour adapter leur territoire et leurs institutions à une éventuelle recrudescence de l'épidémie. Pour les y aider, nous leur avons envoyé des recommandations générales. Mais l'idée est bien que chacun puisse prendre des dispositions adaptées à la situation locale.

Dans tous les territoires également, j'ai demandé au représentant de l'État, toujours du reste en lien avec les élus, d'établir des plans de contrôle afin de s'assurer du respect des règles de protection sanitaire. Il ne suffit pas d'édicter les obligations, encore faut-il veiller à leur respect : le port du masque, les règles dans les établissements recevant du public, les contrôles, etc.

Dans ces établissements recevant du public, depuis le 17 août, 30 000 contrôles ont été effectués, qui ont donné lieu à 1 900 mesures de police, des mises en demeure, des demandes correctives et à 53 fermetures. Et actuellement, nous sommes, s'agissant des infractions au port du masque, à environ un flux de 700 verbalisations par jour. Et là aussi, c'est aux autorités locales, en fonction de ce qui est constaté, de décider de l'intensification éventuelle de ces actions qui, je ne le cache pas, est parfois nécessaire.

Dans les départements, aujourd'hui 21, vous disais-je tout à l'heure, où le virus circule activement, les préfets disposent de pouvoirs renforcés. C'est ce que vous voyez se mettre en œuvre actuellement. D'abord, ils peuvent, après concertation avec les maires, généraliser le port du masque dans l'espace public, au moins dans les grandes agglomérations et dans les grandes villes des départements concernés. Cela a été fait à Marseille. J'ai demandé au préfet de police d'engager une concertation avec la maire de Paris et avec les élus des départements de la petite couronne, où il nous semble urgent d'agir en matière de port du masque. Dans ces départements où le virus circule activement, il ne sera plus possible de déroger à l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes. Toujours dans ces départements, les préfets peuvent, lorsque les données épidémiologiques locales l'exigent, prendre des mesures complémentaires, comme, vous l'avez vu, cela a été fait dans les Bouches-du-Rhône avec la fermeture des bars et des restaurants après 23h00. Voici donc l'essentiel du dispositif sanitaire sur lequel le ministre de la Santé reviendra, d'une part, et sur lequel nous répondrons à vos questions éventuelles, d'autre part.

Au-delà des aspects sanitaires, le Gouvernement va continuer de traiter de manière déterminée, cette fois-ci, les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire. Vous le savez, les Françaises et les Français l'ont mesuré, la France a pris dès le début de la crise des mesures exceptionnelles dont beaucoup d'entre vous entreprises, salariés, particuliers ont bénéficié : chômage partiel, soutien à la trésorerie, prêt garanti par l'État. Des plans sectoriels ont été décidés par mon prédécesseur pour certains secteurs particulièrement impactés : l'automobile, l'aéronautique, le bâtiment, entre autres. Aujourd'hui, d'autres secteurs subissent encore l'impact des mesures de protection sanitaire avec une particulière acuité. Il s'agit notamment essentiellement de la culture, du sport, du tourisme, de l'événementiel. Pour que ces secteurs puissent continuer à vivre, c'est notre objectif. Ce n'est pas de les fermer pour les protéger. Pour que vous puissiez continuer à bénéficier de leurs prestations indispensables à la vie collective et individuelle, nous allons prolonger et adapter pour eux les dispositifs de soutien, notamment en matière d'activité partielle.

A cet effet et pour appuyer le travail des ministres concernés et décider des mesures les plus adaptées, je recevrai à mon niveau, dans les jours à venir, les représentants de tous ces secteurs. Je verrai aujourd'hui et demain ceux du spectacle vivant et du cinéma. Les autres suivront. Votre Gouvernement s'emploie également à limiter l'impact que la crise a eu pour les finances des collectivités locales, communes, intercommunalités, départements, régions.

En effet, leurs rôles dans la gestion de la crise sanitaire, qui méritent d'être une nouvelle fois salués, ne justifient pas qu'on les laisse dans des situations financières où ils ne peuvent plus agir et investir. Et c'est ce que, dans le cadre d'une étroite concertation avec eux, nous faisons. Au-delà des secteurs d'activité et des territoires, nous continuerons à avoir une attention forte pour celles et ceux de nos concitoyens qui sont les plus impactés par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Je pense en premier lieu aux jeunes. Ils vont être nombreux plus de 600 000 à la rentrée à se présenter sur le marché du travail. J'ai annoncé à Besançon en juillet dernier des dispositions d'une ampleur inédite pour faire face à cette

situation. Prime à l'embauche, promotion massive de l'apprentissage et de l'alternance, démultiplication des actions de formation tant initiale que professionnelle. C'est l'une des grandes causes de la rentrée à laquelle j'ai du reste appelé toutes les entreprises de France à l'occasion, hier, de l'université d'été du Medef.

La crise nous conduit également à être un soutien de ceux de nos concitoyens qui sont dans la difficulté ou la précarité. Des mesures très fortes ont été prises en leur direction par le Gouvernement d'Édouard PHILIPPE dès le début de la crise sanitaire. Comme je l'avais annoncé lors de mon discours de politique générale, nous avons revalorisé la prime de rentrée scolaire d'environ 100 euros et son versement est d'ores et déjà intervenu. Pour les plus démunis, nous sommes prêts à pérenniser et à adapter les mesures prises au printemps et à cet effet, je recevrai les représentants des associations qui luttent contre la pauvreté courant septembre.

La crise et sa gestion, ce ne sont pas seulement des mesures, des chiffres, des dispositifs, même si je veux souligner leur ampleur et leur efficacité. La crise doit d'abord se traiter et se régler par la solidarité. La prise en compte de chaque situation, l'écoute, l'humain. La Considération que nous devons à chaque personne touchée et à chaque territoire impacté. Le Gouvernement que je dirige cherche et cherchera toujours les voies du rassemblement, de la concertation, du dialogue avec les partenaires sociaux, avec les collectivités locales, avec les citoyens. Ces valeurs, n'en doutez pas, comme l'a rappelé le chef de l'État, sont les meilleurs antidotes à la crise sanitaire, économique et sociale.

Au-delà de ces mesures indispensables de sauvegarde, d'accompagnement et de solidarité, notre Gouvernement, en cette rentrée, va également, comme le lui a demandé le président de la République, tirer les enseignements plus structurels de cette crise sanitaire inédite. Nous avons commencé de le faire pour notre système de santé et de soins. La signature en juillet dernier de l'historique accord dit du "Ségur de la Santé" doit nous permettre de revaloriser les personnels pour accroître l'attractivité de ce secteur vital et leur exprimer la reconnaissance qui leur est due, de créer des postes de l'ordre de 15 000, d'investir et de moderniser les établissements, d'améliorer l'organisation, de décloisonner, de renforcer l'accès aux soins.

Nous allons également, et cela a commencé, créer les conditions d'une relocalisation en France de la production de produits stratégiques pour la santé, les industries de santé : masques, médicaments, dispositifs médicaux, biotechnologies. Nous voulons également, et plus globalement, à partir des circonstances présentes, aider l'ensemble de notre économie à se transformer dans le sens d'une souveraineté accrue, d'une transition écologique ambitieuse, d'une modernisation de nos réseaux et de nos infrastructures. Nous allons massivement investir pour rapidement retrouver le chemin de la croissance qui, vous le savez, est le meilleur levier pour lutter contre le chômage et rétablir nos finances publiques. Tel sera l'objet du plan de relance qui sera présenté en détail le 3 septembre prochain et qui s'inscrira en parfaite cohérence avec la logique de réformes et de transformation engagée depuis 2017.

J'invite maintenant monsieur le ministre de l'Éducation nationale à faire devant vous un point sur la préparation de la rentrée scolaire.